

Guide de l'assistant maternel employé par des particuliers

Vos coordonnées utiles



Editorial du Président

Chaque année vous êtes plus de 500 nouveaux assistants maternels à avoir obtenu l'agrément pour accueillir un ou plusieurs enfants. Vous avez fait le choix d'un métier d'avenir !

Afin de vous accompagner toujours davantage le Département met à votre disposition plusieurs documents utiles aux différentes étapes de votre parcours professionnel : le contrat d'accueil, le référentiel "métier assistant maternel", votre journal "AM34" qui traite, dans chacun de ses numéros, une thématique particulière.

Vous disposerez désormais de ce nouveau guide complémentaire qui recense toutes les coordonnées utiles afin de faciliter vos différentes démarches.

Répondre à l'attente des parents à la recherche d'un mode d'accueil fiable et sécurisé pour leurs enfants, tout en favorisant la création d'emplois par le développement du métier d'assistant maternel, tel est le double objectif que vise la dynamique d'engagement du Département. Celui-ci nous a conduits depuis de nombreuses années à mener une politique volontariste qui place l'enfant au coeur de nos préoccupations et, par voie de conséquence, soutient activement les professionnels reconnus que vous êtes.

Le Président du Conseil général de l'Hérault,
Député



Vos interlocuteurs de proximité

Qui

Les agences départementales de la solidarité (ADS)

Liste des ADS sur herault.fr/solidarite/pratique/agences/agences.html

Les relais assistants maternels (RAM)

Liste des RAM (les modes d'accueil des enfants de moins de six ans)

herault.fr/publicationcg34/pdf/mode-accueil-6-ans.pdf

Associations/syndicats

Site/email

herault.fr

herault.fr

mon-enfant.fr

La vie administrative de votre agrément

- * Vous sollicitez une **modification** de votre agrément
- * Vous **déménagez**
- * Vous sollicitez une **dérogation**
- * Vous désirez **arrêter votre activité**

Vous devez adresser un courrier à la direction de la protection maternelle infantile et de la santé

Conseil général

1000 rue d'Alco

34087 Montpellier cedex 4

Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter

- * le règlement départemental

Vous pouvez contacter :

- * la puéricultrice des ADS
- * l'animatrice des RAM

La formation obligatoire et la formation continue

Vous souhaitez des renseignements sur la formation obligatoire

Contactez la direction de la protection maternelle infantile et de la santé
Conseil général de l'Hérault
1000 rue d'Alco
34087 Montpellier cedex 4
Tél. 04 67 67 68 32

Vous souhaitez des renseignements sur la formation continue

**Connaître votre DIF (Droit Individuel
à la Formation)**

Ircem www.ircem.com

Groupe IRCEM : 261 av. des Nations Unies
59672 ROUBAIX cedex 1
relcli@ircem.fr

Tél. 03 20 45 35 22

**Organiser votre demande de
formation**

Agefos et PME IFEP
www.agefos-pme.com

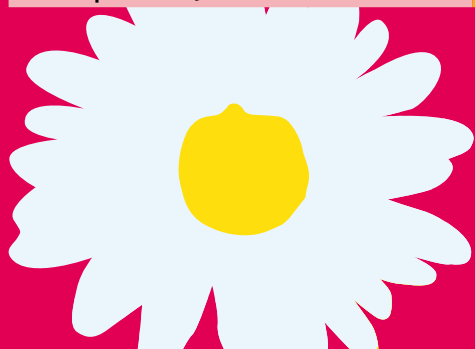
Agefos PME Tél. 0825 077 078
(0,20 € TTC/min)

Comment et où choisir une formation

Fepem www.institut-fepem.fr

**Initier une VAE (Validation des Acquis
de l'Expérience)**

Fepem www.institut-fepem.fr



Le recrutement

Comment proposer une place d'accueil

Comment, qui informer de votre disponibilité pour un accueil	Contacter les RAM et ADS	Demander votre inscription à la DPMIS sur le site <i>mon-enfant.fr</i>
--	--------------------------	--

Etablir et négocier le contrat d'accueil

Où trouver des modèles de contrats d'accueil de l'enfant	Auprès des ADS, DPMIS, RAM, Syndicat, Association, FEPEM	
Où trouver la convention collective	Journal officiel Fepem, librairie	<i>www.institut-fepem.fr</i> Annexe convention collective n° 3317 (documentation française : 12 rue H. Barbusse 93308 Aubervilliers) Tél. 01 40 58 79 79
Qui peut vous aider à comprendre les différentes rubriques du contrat	RAM, FEPEM, Syndicat, association	Liste des RAM sur <i>herault.fr/publicationcg34/pdf/mode-accueil-6-ans.pdf</i> ou sur <i>mon-enfant.fr</i> <i>www.institut-fepem.fr</i>

Les démarches liées au recrutement

Démarche obligatoire pour l'employeur	Auprès de CPAM CAF ou RAM	Déclaration dans les huit jours de l'embauche. Plus de renseignements sur <i>www.ameli.fr</i>
Démarche obligatoire pour l'assistant maternel	Auprès des ADS, RAM	Complément de libre choix de mode de garde, PAJE sur <i>www.caf.fr</i> <i>www.ameli.fr</i> Guide des parents employeurs sur <i>herault.fr/publicationcg34/pdf/parent-employeur.pdf</i> Règlement départemental. Envoi de la fiche de liaison au RAM ou ADS
Contrat de travail	Organisation syndicale / DDTEFP	<i>www.travail.gouv.fr</i> Info Emploi Tél. 0821 347 347 (0,12€ TTC/ min)
Déclaration d'emploi par l'employeur	Pajemploi	<i>www.pajemploi.urssaf.fr</i> Centre Pajemploi 43013 Le Puy en Velay Cedex Tél. 0820 007 253
Assurance	Organisme d'assurance responsabilité civile et professionnelle et utilisation de votre véhicule	



La couverture sociale

Vous êtes en arrêt de travail pour maladie ou accident de travail

CPAM, IRCEM

www.ameli.fr
www.ircem.com
relcli@ircem.fr

Droit retraite complémentaire

IRCEM

www.ircem.com
Groupe IRCEM :
261 avenue des Nations Unies
59672 ROUBAIX cedex
relcli@ircem.fr
Tél. 03 20 45 35 35

Droit assurance vieillesse (retraite)

Organismes pour information validation des trimestres

www.cram-lr.fr
CRAM LR 29 cours Gambetta
CS 49001
34068 Montpellier cedex 2

Indemnisation chômage

Pôle emploi

www.pole-emploi.fr

Congé maternité

**CPAM
Code du travail**

www.ameli.fr
www.legifrance.gouv.fr

Congé adoption

CPAM

www.ameli.fr **formulaire à remplir par l'employeur**

**Congé parental
Complément de libre choix d'activité**

**Contactez la CAF
Employeur**

www.caf.fr
Tél. 0820 25 25 25

Accord prévoyance

IRCEM

www.ircem.com
261 avenue des Nations Unies
59672 ROUBAIX cedex
relcli@ircem.fr
Tél. 03 20 45 35 22

Action sociale

IRCEM

www.ircem.com
relcli@ircem.fr
Tél. 0810 0810 10
(coût d'un appel local)

Litige avec votre employeur

Prud'hommes

www.justice.gouv.fr

Place de la Canourgue 34960 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 60 16 60

53 avenue Jean Moulin 34500 Béziers
Tél. 04 67 30 92 00

BP 144 Plan Joseph Soulet 34203 Sète cedex
Tél. 04 67 46 01 40

Impôt

Information auprès de :

* RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

liste sur

herault.fr/publicationcg34/pdf/mode-accueil-6-ans.pdf
et mon-enfant.fr

Ecoute et soutien psychologique

PSYA

www.ircem.com

l'IRCEM

relcli@ircem.fr Tél. 0 800 737 797 (appel gratuit)

Représentants des assistants maternels et familiaux à la commission consultative paritaire départementale

ADDAMEF 34
(UFNAFAAM)

Association départementale des assistants maternels et familiaux
www.ufnafaam.fr

FNAM

Fédération nationale des assistants maternels
www.fednat-assmat.org

FO

Syndicat force ouvrière www.force-ouvriere.fr



La jungle des sigles

ADS	Agence départementale de la Solidarité de l'Hérault	<i>http://herault.fr/solidarite/pratique/agences/agences.html herault.fr</i>
AGEFOS PME	Organisme collecteur paritaire agréé de la branche des assistants maternels du particulier employeur	<i>www.agefos-pme.com</i> Tél. 0825 077 078 (0,15 € TTC/min) Agefos PME Languedoc Roussillon Zac de Tournezy Plan Louis Juvet Bâtiment A4 CS10015 34078 Montpellier Cedex 3 Tél. 04 67 07 04 50
AMELI	Assurance maladie	<i>www.ameli.fr</i>
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	<i>www.caf.fr</i> 139 Avenue de Lodève 34943 Montpellier cedex 9 Tél. 0820 25 34 20 (0,112 € la 1^{ère} mn puis 0,118 € les suivantes) Place du Général de Gaulle 34500 Béziers Tél. 0820 25 34 10 (0,112 € la 1^{ère} mn puis 0,09 € les suivantes facturées à la seconde)
CNAV	Caisse Nationale d'assurance vieillesse	<i>www.cnav.fr</i> <i>www.lassuranceretraite.fr</i> Tél. 0821 10 20 30 (0,09 € /mn)
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	<i>www.ameli.fr</i> - Tél. 36 46 29 cours Gambetta 34934 Montpellier cedex 9 Place du Général de Gaulle Bp 743 - 34523 Béziers
CPNEFP	Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Professionnelle	<i>www.cpnef.fr</i>
CRAM LR	Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Languedoc Roussillon	<i>www.cram-lr.fr</i> 29 cours Gambetta CS 49001 34068 Montpellier Cedex 2 Tél. 04 67 12 91 30

La jungle des sigles (suite)

DDTEFP	Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	<i>www.travail.gouv.fr</i> 615 bd Antigone CS 19002 34064 Montpellier Cedex 2 Tél. 04 67 22 88 88
DIF	Droit Individuel à la Formation	<i>www.ircem.com</i> <i>www.fepem.fr</i>
FEPEM	Fédération des Particuliers Employeurs	<i>www.fepem.fr</i> 50 av. Daumesnil 75579 Paris cedex 12 Tél. 0825 07 64 64 (0,15 € TTC/min) Plan du palais 9 rue J-J Rousseau 34000 Montpellier Tél. 04 67 60 58 74
IFEF	Institut Fepem de l'Emploi Familial	<i>www.institut-fepem.fr</i> 60 rue St Blaise BP 136 61004 Alençon cedex Tél. 0820 000 019 (0,12 € TTC/mn) Tél. 02 33 82 08 92
IRCEM	Institut de Retraite Complémentaire des Employés de Particuliers	<i>www.ircem.fr</i> 261 av. des Nations Unies 59672 Roubaix cedex 1
PAJE	Prestation d'accueil du jeune enfant	<i>www.caf.fr</i>
Pajemploi	Centre Pajemploi	<i>www.pajemploi.urssaf.fr</i> 43013 Le Puy en Velay cedex Tél. 0820 007 253 (0,12 € TTC/min)
RAM	Relais assistants maternels	<i>herault.fr/publicationcgs34/pdf/mode- accueil-6-ans.pdf</i>
URSSAF	Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales	<i>www.urssaf.fr</i> - Tél. 0820 00 34 35 35 rue de la Haye 34937 Montpellier cedex 9 Boulevard Jules-Cadenat BP 746 - 34508 Béziers Cedex
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience	Délégation académique de validation des acquis, Tél. 04 67 15 82 82

Conseil général de l'Hérault
Pôle départemental de la solidarité
Direction de la Protection Maternelle Infantile et de la Santé
1000, rue d'Alco
34087 Montpellier Cedex 4
Tél. : 04 67 67 68 44
herault.fr

